

Publié le 15 février 2019

L'écriture inclusive : un péril mortel

Nouveau système d'écriture destiné à rendre visibles les femmes dans l'écriture, l'écriture inclusive s'installe progressivement depuis quelques années dans l'espace littéraire et médiatique. Bien que l'Académie française y voie un «péril mortel» et une complexification insensée, ses avis ne pèsent pas lourd face à l'objectif idéologique poursuivi : il s'agit de faire progresser les mentalités. L'égalité n'a pas de prix... mais elle a un coût !

L'écriture inclusive¹ est une invention d'une certaine *intelligentsia* de notre temps, qui consiste à inclure le féminin à côté du masculin dans une phrase. Son principe est de mettre fin à la règle «scélérate²» du masculin l'emportant sur le féminin. Égalité oblige ! Pour résumer, si plusieurs personnes des deux sexes sont au même endroit, nous dirons «ils et elles sont là», et l'on accordera avec le sujet le plus proche : «ils et elles sont là, présentes sur scène».

Le «point milieu³» ou «point médian» est l'emblème de l'écriture inclusive⁴. Il sert à exprimer le genre des mots : «Les candidat.e.s au baccalauréat sont de jeunes damoiseau.elle.s.x». Enfin, dernier point et non des moindres, il faut retirer la majuscule de prestige dite «masculine⁵» à «Homme» (ou à «Femme») : les «droits de l'Homme» doivent devenir des «droits humains» ou des «droits de la personne humaine».

Intelligibilité et clarté vs idéologie égalitaire

L'Académie française, précieuse gardienne des mots et de la langue⁶, a adopté à l'unanimité, le 26 octobre 2017, une déclaration contre cette forme d'écriture : «La multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit aboutit à une langue désunie, disparate dans son

1 - Voir leconjugueur.lefigaro.fr.

2 - Le 7 novembre 2017, 313 enseignants ont publié un [manifeste](#) dans lequel ils s'engageaient à ne plus enseigner la règle grammaticale selon laquelle «le masculin l'emporte sur le féminin», car cette «règle scélérate» a été édictée au XVII^e siècle pour asseoir dans la langue la hiérarchie des sexes, et elle contribue à faire du sexisme la norme linguistique, scolaire, sociale.

3 - Le point médian est un signe typographique semblable au point, mais placé au-dessus de la ligne de base. Ses usages les plus anciens remontent à l'épigraphie : il a servi dans nombre d'écritures antiques à séparer les mots. En latin et en grec, son utilisation, bien que fréquente, n'a cependant jamais été systématique, et on a le plus souvent cantonné ce point séparateur de mots aux inscriptions en capitales.

4 - Le point médian présente l'avantage de prendre un peu moins d'espace que le trait d'union et de ne pas diviser les mots en fin de ligne, mais il n'est pas accessible par défaut sur les claviers d'ordinateur.

5 - Et pourtant, la femme compte pour plus de la moitié de l'humanité, et cette majuscule l'honore autant que l'homme.

6 - «La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.» (Article 24 des statuts).

expression, créant une confusion qui confine à l'illisibilité. [...] La langue française se trouve désormais en péril mortel⁷.»

Non sans bon sens, une circulaire de Matignon⁸, signée de la main d'Édouard Philippe, interdit l'usage de l'écriture inclusive dans les documents administratifs : «[...] Je vous invite, en particulier pour les textes destinés à être publiés au Journal officiel de la République française, à ne pas faire usage de l'écriture dite inclusive, qui désigne les pratiques rédactionnelles et typographiques visant à substituer à l'emploi du masculin, lorsqu'il est utilisé dans un sens générique, une graphie faisant ressortir l'existence d'une forme féminine. Outre le respect du formalisme propre aux actes de nature juridique, les administrations relevant de l'État doivent se conformer aux règles grammaticales et syntaxiques, notamment pour des raisons d'intelligibilité et de clarté de la norme.»

Dans *Le Figaro*⁹ du 5 février 2019, Marcel Kuntz, chercheur en biotechnologie au CNRS, affirme cependant que l'écriture inclusive et la théorie du genre «tiennent le haut du pavé» dans cette institution, et ce malgré le conseils des sages écrivains et les décisions du Premier ministre.

Faire progresser les mentalités... ou les avilir ?

Pour réfléchir à cette attaque contre la langue, on peut consulter le site internet écritureinclusive.fr¹⁰, qui promeut cette forme d'écriture et désigne clairement son objectif : «Le langage constitue un levier puissant pour faire progresser les mentalités.» Ou les avilir..., dit le sous-texte. L'Académie française est considérée comme une police tout à fait *genrée*¹¹, et le langage est ce par quoi sont construites les inégalités¹².

Mais y a-t-il inégalité ? Dans le cadre de la langue, la règle selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin est une convention destinée non pas à effacer la femme (à l'«invisibiliser», pour reprendre leur jargon), mais à simplifier les règles d'accord. Le masculin désigne ici un neutre. Si une des acceptions du masculin est de désigner l'homme sexué, une autre l'accepte comme une partie d'une classification grammaticale : c'est cette dernière qui vaut.

La volonté des défenseurs de l'écriture inclusive est de créer une égalité de représentation entre les femmes et les hommes dans la langue française, en utilisant la première acception. On ne peut pas passer sous silence la dimension idéologique : elle se base sur un principe de lutte des sexes, un système tout à fait marxiste, entre un dominant et un dominé, l'homme et la femme, le patriarcat oppresseur et la femme avilie. Représenter le féminin à l'égal du masculin dans la langue serait une garantie de stricte égalité hommes-femmes sexués.

7 - Voir academie-francaise.fr.

8 - Voir legifrance.gouv.fr.

9 - [Article](#) intéressant concernant l'utilisation de l'écriture inclusive au CNRS : «Théorie du genre et écriture inclusive ont pris le pouvoir au CNRS : le cri d'alarme d'un chercheur», *Le Figaro*, 5 février 2019.

10 - Le site propose un *Manuel d'écriture inclusive* disponible au libre téléchargement. Notons au passage la référence religieuse : «Au commencement était le Verbe», placée là ironiquement (écritureinclusive.fr).

11 - <https://youtu.be/d3zMGPFPrYE> (entre la 14^e et la 15^e minute).

12 - «Aussi est-il très important de veiller à la qualité éthique de la langue, c'est-à-dire à sa faculté d'être discriminante, dévalorisante ou égalitaire et non sexiste ou raciste.» (écritureinclusive.fr).

Respecter la réalité propre du langage

Mais réfléchissons.

Le mot n'est pas un concept, mais un son de voix qui a une signification et qui s'applique à des sujets différents. Cette deuxième propriété est sa «*suppositio*». Si l'on colle à un mot une autre signification que celle qu'il est apte à faire connaître et une autre *suppositio* que celle qu'il a habituellement et qui est reconnaissable dans la phrase dont il est une partie, on dénature la réalité propre du langage.

Le discours peut servir à faire connaître une idéologie à condition qu'il expose par des mots sans ambiguïté la pensée de son auteur. Mais plaquer l'idéologie sur le signe lui-même, c'est détruire la liberté intellectuelle de la langue. C'est comme si le mot «droite» devait toujours signifier un parti politique que la «gauche» doit écraser. Si l'on faisait cela, on détruirait pour les mots «droite» et «gauche» leur sens premier, qui s'applique aux parties du corps humain. On ne pourrait plus employer ces mots que dans une visée politique et ainsi, ces mots, en perdant leur pluralité de sens, finiraient par n'en avoir plus aucun.

Prenons un exemple. L'Homme des «droits de l'Homme» désigne le genre humain. L'Homme ici n'est pas l'homme masculin. Ce n'est pas une question de sens, c'est une question de *suppositio*. L'homme désigne l'individu sexué ; l'Homme désigne l'humanité. Le mot «Homme» désigne deux personnes égales, la femme et l'homme, deux sujets différents. Mais si le mot «homme» en vient à désigner, par conditionnement, la domination présumée sur la «femme», on tente d'utiliser la grammaire comme un outil de propagande. Et l'on perd toute liberté intellectuelle de penser et de dire autrement que ces idéologues qui cherchent à réduire l'intelligence à n'être qu'au service de leur construction «imbécile¹³» (au sens premier du mot : «faible») !

Un péril mortel

Depuis sa constitution, la langue française change naturellement au rythme des néologismes inventés par les écrivains, avec les modifications de la prononciation des mots et de leur utilisation par le peuple, avec l'évolution des mœurs et des techniques, par des emprunts à d'autres langues. Mais surtout, elle change par l'extension du sens que ses mots comportent. Perdre le sens premier des mots, le tronquer pour le réserver à une idéologie, c'est introduire une confusion et des passions politiques dans la langue. C'est toujours réducteur ! C'est faire un usage primaire de la langue ; c'est en faire un instrument de pouvoir d'une clique ; c'est mépriser et anéantir la grandeur et la beauté d'une langue !

C'est bien ce que tente de faire l'écriture inclusive, qui cherche à imposer son idéologie égalitariste de façon totalitaire et qui ambitionne de changer les habits de langage d'un peuple pour changer sa pensée. La langue n'est pas un vecteur de division, mais d'unité d'un peuple. Vouloir la modifier

13 - Qui est faible de nature : âge, âme imbécile. Exemple : «Ma perfide avec tous ses attraits Ferait pour m'apaiser un effort inutile... J'admire seulement qu'à ce sexe imbécile Nous daignons sur nos vœux laisser aucun pouvoir.» (André CHÉNIER, *Élégies*) (voir : www.cnrtl.fr).

pour satisfaire l'utopie de quelques-uns est dangereux. C'est sans aucun doute le «péril mortel» que craint et dénonce l'Académie française.

Pierre Hardon

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr